

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

LA HAYE PESNEL

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.1 - PLAN DE ZONAGE

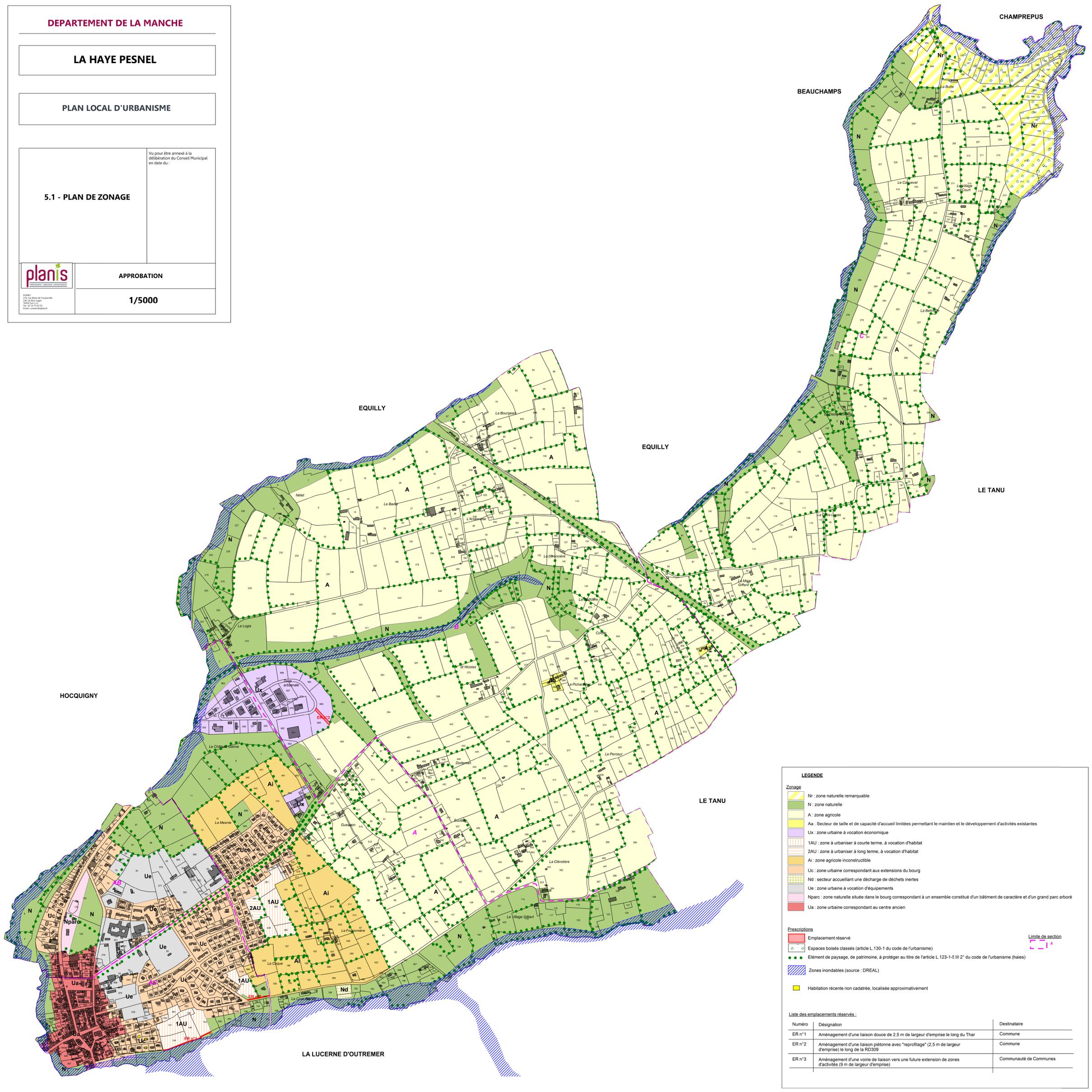
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

planis

11400  
210 rue Henri de Fougère  
56100 La Haye Pesnel  
Tél. 02 33 78 51 52  
Email: conseil@planis.fr

APPROBATION

1/5000



LEGENDE

- Zonage**
- Nr : zone naturelle remarquable
  - N : zone naturelle
  - A : zone agricole
  - Aa : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées permettant le maintien et le développement d'activités existantes
  - Ux : zone urbaine à vocation économique
  - 1AU : zone à urbaniser à courte terme, à vocation d'habitat
  - 2AU : zone à urbaniser à long terme, à vocation d'habitat
  - Ai : zone agricole inconstructible
  - Uc : zone urbaine correspondant aux extensions du bourg
  - Nd : secteur accueillant une décharge de déchets inertes
  - Ue : zone urbaine à vocation d'équipements
  - Nparc : zone naturelle située dans le bourg correspondant à un ensemble constitué d'un bâtiment de caractère et d'un grand parc arboré
  - Ua : zone urbaine correspondant au centre ancien
- Prescriptions**
- Emplacement réservé
  - Espaces boisés classés (article L.130-1 du code de l'urbanisme)
  - Élément de paysage, de patrimoine, à protéger au titre de l'article L.123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme (haies)
  - Zones inondables (source : DREAL)
  - Habitation récente non cadastrée, localisée approximativement
- Limite de section**
- — — — —

Liste des emplacements réservés :

Numéro	Désignation	Destinataire
ER n°1	Aménagement d'une liaison douce de 2,5 m de largeur d'emprise le long du Thar	Commune
ER n°2	Aménagement d'une liaison piétonne avec "reprofilage" (2,5 m de largeur d'emprise) le long de la RD309	Commune
ER n°3	Aménagement d'une voirie de liaison vers une future extension de zones d'activités (9 m de largeur d'emprise)	Communauté de Communes